



FICHE DE POSTE INFIRMIER

CLASSIFICATION : P1
N°2021-161

Page 1/4

UNITÉ BSM3 Pôle BSM

Informations générales

Intitulé du poste :

Infirmier(e)

Responsables hiérarchiques :

Cadre de santé: Monsieur PAULAIS

Cadre supérieur de santé : Madame VALADIE

Responsables médicaux :

Chef de pôle: Dr JEZEQUEL Karine

Chef de service: Dr DODRE Mélanie

Lieu de travail :

Centre Hospitalier Charles Perrens

Pôle BSM - Unité BSM3

121, Rue de la Béchade

33076 BORDEAUX Cedex

Références réglementaires et/ou institutionnelles

- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière
- Articles R 4311-1 à R 4311-11, R 4311-14 et R 4311-15 du code de la Santé Publique.
- Décret 2010-1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière.
- Arrêté du 10 juin 2004 fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres d'infirmier responsable des soins généraux délivrés par les États membres de l'Union européenne ou autres États parties à l'accord sur l'Espace économique européen.
- Référence métier : infirmier en soins généraux – Code Métier : 05C10 (version informatisée 2008 du répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière).
-
-
- Référence formation institutionnelle complémentaire : service infirmier en psychiatrie et en santé mentale.



FICHE DE POSTE INFIRMIER

CLASSIFICATION : P1
N°2021-161

Page 2/4

Mission et activités

Mission générale du poste :

L'infirmier participe en équipe pluridisciplinaire à la prise en soins globale et individualisée des personnes présentant des troubles psychiques quelque soit le mode de placement (SL, SPDT, SPDRE, SPPI) et d'admission (SECOP, directe, structures externes, domicile...). Il dispense des soins relevant de son domaine de compétences dans une unité ouverte avec secteur fermé modulable.

Activités principales :

- Accueil et mise en confiance de la personne soignée et de ses proches.
- Collaboration avec le médecin et l'équipe pluridisciplinaire pour l'élaboration, la réalisation et le suivi du projet de soins individualisé du/des patients
- Mise en œuvre des actions permettant d'assurer une bonne cohérence et continuité des soins et travail en collaboration avec les unités de secteur (HDJ, CMP -HAD)
- Transmissions des éléments utiles.
- Tenue du dossier patient informatisé (DPI).
- Implication dans le travail institutionnel: différents types de réunions, analyse de pratique, animation d'activités thérapeutiques et occupationnelles, supervision, groupes de travail transversaux...
- Gestion des activités afférentes aux soins.
- Relations avec les différents partenaires de soins dans le cadre du parcours patient.
- Formation et encadrement des étudiants en soins infirmiers et tutorat des nouveaux professionnels.
- Recueil des éléments nécessaires au suivi de l'activité.

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplômes et/ou qualification :

- Diplôme d'Infirmier(e) de Secteur Psychiatrique
- Diplôme d'État d'Infirmier

Savoirs (connaissances) :

- Connaissances des techniques de soins infirmiers (soins d'hygiène et de confort, techniques et relationnels).
- Connaissances de la sémiologie et de la psychopathologie
- Connaissances de l'hygiène hospitalière.



FICHE DE POSTE INFIRMIER

**CLASSIFICATION : P1
N°2021-161**

Page 3/4

- Connaissances de la pharmacologie.
- Connaissances des différents protocoles institutionnels ou des moyens d'accès pour les trouver.
- Connaissance du champ de compétences et des règles professionnelles (IDE/AS/ASHQ).
- Connaissances réglementaires de la responsabilité professionnelle et des droits des usagers.
- Connaissances de la législation en matière de mesure d'hospitalisation et de mesures de protection pour les patients.
- Connaissances des droits et devoirs de l'agent dans la fonction publique hospitalière.
- Connaissance du code de déontologie régissant la pratique infirmière.
- Connaissance des différents types de structures médicales et médico-sociales existantes.
- Connaissances du projet de pôle et de l'unité

Savoir être (savoir faire relationnel, attitudes) :

- Capacités d'accueil, d'écoute, d'analyse et de synthèse.
- Capacités réflexives et de positionnement professionnel.
- Capacité à s'investir dans un travail d'équipe pluridisciplinaire.
- Capacité à se remettre en question professionnellement.
- Capacité à s'impliquer dans la vie institutionnelle.
- Capacité à s'impliquer dans un processus de formation et de développement des compétences professionnelles.
- Capacité à être autonome et force de propositions dans sa pratique.
- Capacité à faire preuve de respect.
- Capacité à respecter la discrétion et le secret professionnel.
- Capacité à gérer ses émotions et à adopter une posture professionnelle dans son activité.

Savoir faire (savoir faire opérationnel, aptitudes) :

- Savoir évaluer, prioriser, partager et négocier.
- Maîtriser les différentes techniques d'entretien et de la relation d'aide.
- Savoir argumenter.
- Savoir gérer toutes situations de soins (aiguës, psychiatriques, somatiques) et tracer l'activité de soins dans le DPI.
- Savoir pratiquer l'éducation thérapeutique ou l'éducation à la santé.
- Savoir accompagner les familles ou l'entourage des patients.
- Maîtriser les outils informatiques et les outils métiers: DPI, tableurs, logiciel de messagerie, Ennov, Copilote, Datameal. GED..



FICHE DE POSTE INFIRMIER

CLASSIFICATION : P1
N°2021-161

Page 4/4

- Savoir travailler en collaboration et en responsabilité fonctionnelle avec des aides-soignants et Agents de Service Hospitalier.

Relations

Relations internes :

- Les équipes pluridisciplinaires des différentes unités du pôle.
- Les différents pôles fonctionnels de l'institution.

Relations externes :

- La famille et l'entourage des personnes hospitalisées
- Les différentes institutions partenaires des soins (sanitaires, sociales, médico-sociales)
- Les organismes de tutelles

Spécificités du poste

- Unité ouverte avec partie fermée modulable de 24 lits + 1 chambre de soins intensifs
- Poste à temps plein selon le cycle de travail défini dans le protocole d'accord local du 17/10/2016 et les nécessités de service
- Horaires : 7 h 45 en journée et 9 h 30 en nuit
- Il(elle) peut être amené(e) à travailler dans toutes les unités du pôle B.S.M., en fonction des besoins.
- Il(elle) peut être appelé(e) à renforcer ponctuellement les autres unités du pôle et de l'hôpital.
- Il (elle) participe aux missions de la suppléance
- Il (elle) s'inscrit dans l'organisation des soins définies et dans le projet de soins de l'unité